



# Convention sur la conservation des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage

Secrétariat assuré par le Programme des Nations Unies pour l'Environnement



## 44<sup>ème</sup> Réunion du Comité permanent

*Bonn, Allemagne, 14-15 octobre 2015*

UNEP/CMS/StC44/2.2/Rev.2

### **ORDRE DU JOUR PROVISOIRE ANNOTÉ ET PROGRAMME DE LA RÉUNION (au 2 octobre 2015)**

*Pour des raisons d'économie, ce document est imprimé en nombre limité, et ne sera pas distribué en réunion. Les délégués sont priés de se munir de leur copie à la réunion et de ne pas demander de copies supplémentaires.*



## 44<sup>ème</sup> Réunion du Comité permanent

Bonn, Allemagne, 14 – 15 octobre 2015

### ORDRE DU JOUR PROVISOIRE ANNOTÉ ET PROGRAMME DE LA RÉUNION (au 2 octobre 2015)

Mercredi 14 octobre 2015

Heures	Points de l'ordre du jour	Documents pertinents	Observations / Résultats attendus
8.30 – 9.30	Enregistrement		
<b>ALLOCUTIONS D'OUVERTURE ET QUESTIONS D'ORGANISATION</b>			
9.30 -11.00	<b>1. Allocutions d'ouverture et présentations</b> Ouverture de la réunion par le Président et discours de bienvenue donné par le Secrétaire exécutif		
	<b>2. Adoption de l'ordre du jour et programme de la réunion</b> 2.1. Ordre du jour provisoire et documents 2.2. Ordre du jour annoté et programme de la réunion	StC44/2.1 StC44/2.2	<ul style="list-style-type: none"> <li>L'ordre du jour provisoire, l'ordre du jour annoté et le programme de la réunion seront proposés pour adoption.</li> </ul>
	<b>3. Règlement intérieur</b> Le Secrétariat présentera le document StC44/3	StC44/3	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le Comité permanent sera sollicité d'adopter le règlement intérieur.</li> </ul>
	<b>4. Adoption des rapports des Réunions du Comité permanent de la CMS</b> 4.1. 42 <sup>ème</sup> Réunion du Comité permanent 4.2. 43 <sup>ème</sup> Réunion du Comité permanent Le Secrétariat présentera les documents.	StC44/4.1 StC44/4.2	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les projets de rapport finaux des 42<sup>ème</sup> et 43<sup>ème</sup> réunions seront soumis pour adoption.</li> </ul>
	<b>RAPPORTS</b>		
	<b>5. Dépositaire</b> Le Dépositaire rendra compte des faits nouveaux concernant l'adhésion de nouvelles Parties à la Convention.	StC44/5	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le Comité permanent prendra note du rapport et donne des conseils le cas échéant.</li> </ul>

Heures	Points de l'ordre du jour	Documents pertinents	Observations / Résultats attendus
	<b>7. Conseil scientifique</b> Le Président du Conseil scientifique sera invité à faire un rapport sur les activités du Conseil depuis la dernière réunion du Comité permanent.		<ul style="list-style-type: none"> <li>Le Comité permanent prendra note du rapport et donnera des conseils le cas échéant.</li> </ul>
	<b>8. PNUE</b> Le représentant du PNUE sera invité à faire un rapport sur les activités du PNUE intéressant la Convention	StC44/8	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le Comité permanent prendra note du rapport et donnera des conseils le cas échéant.</li> </ul>
	<b>9. Secrétariat</b> Le Secrétaire exécutif est invité à présenter un bref rapport sur les activités principales du Secrétariat depuis la COP11.		<ul style="list-style-type: none"> <li>Le Comité permanent prendra note du rapport et donnera des conseils le cas échéant.</li> </ul>
<b>PROGRAMME DE TRAVAIL ET QUESTIONS BUDGÉTAIRES</b>			
	10.3. Mise en œuvre du Programme de travail 2015-2017 Le Secrétariat présentera le document		<ul style="list-style-type: none"> <li>Le Comité permanent sera invité à prendre note de l'état d'avancement de la mise en œuvre du PdT 2015-2017, des enjeux à relever et des prochaines étapes proposées pour relever ces enjeux et à fournir des orientations, le cas échéant.</li> </ul>
<b>11.00 – 11.30</b>	<b>Pause café/thé</b>		
<b>QUESTIONS STRATÉGIQUES ET INSTITUTIONNELLES</b>			
	<b>16. Questions de procédure</b> 16.1. Processus d'examen pour la Convention Le Secrétariat présentera le document.	StC44/10.3	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le Comité permanent de la CMS sera invité à examiner et à adopter le mandat d'un groupe de travail chargé d'étudier les possibilités d'élaboration d'un processus d'examen.</li> </ul>
	<b>12. Plan stratégique pour les espèces migratrices</b> Le Président du groupe de travail du Plan stratégique présentera oralement un rapport sur les activités du groupe de travail depuis la COP11.		<ul style="list-style-type: none"> <li>Le Comité permanent prendra note du rapport et donne des conseils le cas échéant.</li> </ul>
	<b>13. Structure future et stratégies de la CMS et de la famille CMS</b> Le Secrétariat présentera le document	StC44/13	<p>a. Le Comité permanent sera invité à (a) noter les progrès accomplis, tels que présentés dans ce document ; (b) envisager de financer les activités prioritaires indiquées dans le tableau de l'Annexe I ; et (c) apporter tout commentaire afin de guider davantage le Secrétariat dans la mise en œuvre de ces activités</p>
<b>13.00-14.30</b>	<b>Déjeuner</b>		

Heures	Points de l'ordre du jour	Documents pertinents	Observations / Résultats attendus
<b>PROGRAMME DE TRAVAIL ET QUESTIONS BUDGÉTAIRES</b>			
14.30 – 16.00	<b>10. Ressources financières et humaines</b> 10.1. Personnel du Secrétariat et organisation Le Secrétariat présentera oralement un rapport sur ses effectifs actuels et son organisation. 10.2. Fonds d'affectation de la CMS Le Secrétariat présentera le document et le Président du Sous-Comité Budget & Finance rendra compte des discussions ayant eu lieu lors de leur réunion tenue la veille. 10.4. Mobilisation des ressources Le Secrétariat présentera le document	 StC44/10.2  StC44/10.4	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le Comité permanent prendra note du rapport et donne des conseils le cas échéant</li> <li>• Le Comité permanent prendra note du document et entreprendra les mesures requises</li> <li>• Le Comité permanent prendra note du document et entreprendra les mesures requises</li> </ul>
16.00-16.30	<b>Pause café/thé</b>		
<b>QUESTIONS STRATÉGIQUES ET INSTITUTIONNELLES</b>			
16.30 – 18.00	<b>18. Synergies et partenariats</b> 18.4 Conseils sur les priorités de la CMS à apporter au FEM. Le Secrétariat fera une présentation orale sur les contributions reçues concernant les besoins de financement pour la mise en œuvre de la Convention.		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le Comité permanent sera invité à examiner ces contributions et à discuter de leur ordre de priorité. Les éléments importants concernant le financement des priorités de la CMS tel qu'adopté par le Comité permanent seront ensuite soumis au FEM lors de la COP13 de la CBD en 2016.</li> </ul>
	<b>14. Changement organisationnel du Conseil scientifique</b> Le Secrétariat présentera le document. Des Discussions relatives à la nomination du Comité de session du Conseil scientifique pour la période 2015-2017 devraient se tenir en huis clos.	StC44/14	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le Comité permanent sera invité à (a) sélectionner et nommer les membres du Comité de session du Conseil scientifique pour la période triennale 2015-2017 ; (b) fournir des avis et des orientations au Secrétariat pour la définition d'un processus de sélection des membres du Comité de session du Conseil scientifique à partir de la COP12 ; (c) examiner et adopter provisoirement, le cas échéant, le projet de mandat du Conseil scientifique.</li> </ul>
À confirmer	<b>Réception dinatoire sur invitation du Ministère de l'environnement, de la conservation de la nature, du bâtiment et de la sécurité nucléaire (BMUB)</b>		Lieu pas encore connu

Jeudi 15 Octobre 2015

Heures	Points de l'ordre du jour	Documents pertinents	Observations / Résultats attendus
<b>QUESTIONS STRATÉGIQUES ET INSTITUTIONNELLES</b>			
	<b>15. Analyse des services communs</b> 15.1. Analyse indépendante sur les services communs et les synergies dans la famille CMS. Le Secrétariat présentera le document 15.2. Phase pilote de l'unité commune d'information Le Secrétariat présentera oralement un rapport sur les progrès de la phase pilote.	StC44/15.1	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le Comité permanent devra fournir des orientations sur l'option préférée</li> <li>Le Comité permanent sera invité à prendre note du rapport et à fournir des orientations le cas échéant.</li> </ul>
<b>10.30-11.00</b>	<b>Pause café/thé</b>		
<b>PROGRAMME DE TRAVAIL ET QUESTIONS BUDGÉTAIRES</b>			
<b>11.00-12.30</b>	<b>11. Préparations pour la COP12</b> Un représentant du gouvernement des Philippines présentera oralement un rapport sur les préparations pour la COP12.		<ul style="list-style-type: none"> <li>Le Comité permanent prendra note du document et entreprend les mesures requises.</li> </ul>
	<b>RAPPORTS</b>		
	<b>6. Comité permanent</b> 6.1. Membres du Comité permanent 6.2. Accords de la famille CMS 6.3. Observateurs Le Président et les membres régionaux du Comité permanent seront priés, les Accords de la famille CMS et les observateurs seront invités, à soumettre un rapport écrit sur les activités dans leur région ou organisation. Le président pourra inviter des membres régionaux du Comité permanent, les Accords de la famille CMS et/ou des observateurs à donner des détails sur une ou plusieurs activités mentionnées dans leur rapport intéressant particulièrement la Réunion.	StC44/6.1 StC44/6.2 StC44/6.3	Le Comité permanent prendra note du rapport et donne des conseils le cas échéant.
<b>12.30 – 14.00</b>	<b>Déjeuner</b>		
<b>QUESTIONS STRATÉGIQUES ET INSTITUTIONNELLES</b>			

Heures	Points de l'ordre du jour	Documents pertinents	Observations / Résultats attendus
14.00-15.30	<b>17. Communication</b> 17.1. Stratégie de communication CMS/ AEWA. Le Secrétariat fournira une mise à jour sur le progrès accomplis dans le développement de la stratégie de communication CMS/AEWA.		<ul style="list-style-type: none"> <li>Le Comité permanent sera invité à prendre note de la mise à jour et à donner des orientations le cas échéant.</li> </ul>
	<b>18. Synergies et partenariats</b> Le Secrétariat présentera le document.  18.1. Programme de travail commun CMS et CDB  18.3. Programme de travail commun CMS et Ramsar  18.2. MdE avec la Commission Thonière de l'Océan Indien (CTOI)	StC44/18  StC44/18.1 StC44/18.3 StC44/18.2	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le Comité permanent sera invité à (a) Prendre note des progrès accomplis et formuler des observations pour orienter davantage le Secrétariat dans la mise en œuvre des synergies et partenariats durant cette période intersession; (b) Examiner les documents UNEP/CMS/StC44/18.1, 18.2 et 18.3 et prendre les mesures qui s'imposent.</li> <li>Le Comité permanent sera invité à (a) prendre note des activités menées entre 2012 et 2015 présentées à l'annexe 1 ; et (b) approuver le projet de plan de travail conjoint pour 2016-2018 présenté à l'annexe 2.</li> <li>Le Comité permanent sera invité à (a) Approuver le nouveau Plan de travail conjoint CMS/Ramsar 2015-2017; (b) Fournir des commentaires et des suggestions pour guider le Secrétariat dans sa coopération générale avec la Convention de Ramsar au cours de la période intersession allant jusqu'à la COP12.</li> </ul> <p>Le Comité permanent de la CMS sera invité à examiner et approuver le projet de MdE, y compris les modifications proposées par le Japon au Secrétariat de la CTOI (Annexe 2), et à le transmettre à la 20<sup>ème</sup> session de la CTOI, qui se tiendra en mai 2016, pour examen et adoption.</p>
15.30-15.45	Pause café/thé		
<b>CONCLUSION</b>			
15.45-17.30	<b>19. Date et lieu de la 45<sup>ème</sup> Réunion du Comité permanent</b>		
	<b>20. Autres questions</b>		
	<b>21. Observations finales</b>		